

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

### Modification et annulation des séjours

#### ✗ Du fait de l'organisateur

L'annulation du séjour du fait de l'organisateur, imposée par des circonstances majeures ou pour assurer la sécurité des enfants, entraînera le remboursement immédiat des sommes versées pour la participation au séjour.

Bi Izzarrak se réserve le droit d'annuler un séjour si le nombre de participants inscrits, étant inférieur au seuil de rentabilité.

Dans ce cas, l'association informe les participants dans les meilleurs délais et au plus tard 10 jours avant le départ.

Le participant aura le choix d'un report d'inscription sur un séjour similaire ou du remboursement total des sommes versées.

Si une raison de force majeure ou des conditions climatiques ou de sécurité s'opposent à la tenue de l'activité, il sera proposé au jeune une activité de remplacement ou le remboursement de la prestation.

Si l'enfant ne peut pas participer à l'activité du fait de sa santé, de sa condition physique ou par manque d'un document administratif nécessaire à la pratique de l'activité (certificat médical ou attestation de natation) aucune compensation ne sera due.

#### ✗ Du fait du participant

##### Frais d'annulation

Toute annulation doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de l'association. Cette annulation sera prise en compte si la demande est reçue au plus tard 24h avant le départ, selon les modalités suivantes :

Toute annulation entraîne une retenue sur le tarif facturé (séjour, transport, adhésion, frais de dossier) de :

- ✓ entre 59 et 30 jours avant le départ : 20%,
- ✓ entre 29 et 10 jours avant le départ : 50%,
- ✓ moins de 10 jours avant le départ : 100%.

Tout séjour débuté reste dû.

Le participant peut obtenir le remboursement des sommes versées en règlement, en cas de maladie, d'accident corporel ou de décès du participant, de ses ascendants directs (père et mère) ou de ses collatéraux (frère et sœurs). La maladie doit interdire formellement au participant de quitter le

domicile pendant une durée minimum de 72h. Un justificatif écrit (certificat médical, acte de décès) sera nécessaire pour ouvrir le droit au remboursement. Le remboursement couvre uniquement une annulation avant le départ (réception du recommandé en jours ouvrés). Il ne couvre pas la non-présentation au départ, l'annulation pour convenance personnelle, pour maladie connue au moment de l'inscription.

##### Les frais de rapatriement

En cas de retour anticipé, aucun remboursement ne sera accordé.

En cas de renvoi pour comportement jugé préjudiciable à la qualité du séjour ou pour tout autre cas, les frais de rapatriement sont à la charge des familles.

##### Assurances

L'association a souscrit une assurance multi collectivité garantissant la responsabilité civile, le recours défense, les dommages corporels, les frais de recherche et secours ainsi que les frais de rapatriement.

Toutefois la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, objets de valeur, ou espères.

##### Frais Médicaux

Les frais avancés par l'association doivent être remboursés au retour en échange des feuilles de soins. Pour les bénéficiaires de la CMU, joindre une copie de l'attestation. Un chèque de caution de 50 € par inscription sera demandé.

##### Divers

✓ Pour le séjour SURF ATTITUDE, SURF & SAUVETAGE, PASSION OCEAN, AVENTURE & GLISSE, la pratique de la natation est obligatoire. Fournir le test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de vacances et de loisirs.

✓ Pour aider l'enfant dans la gestion de ses affaires, il est indispensable de marquer tous les vêtements et objets personnels à son nom.

##### Droit à l'image

Toutes les photos et les vidéos sont la propriété de Bi-Izzarrak et pourront être utilisées sur tous les supports de communication de l'association.

Si vous vous opposez à la publication des photos ou vidéos de votre enfant, nous le signaler par courrier ou email, en complétant le formulaire téléchargeable sur notre site.